



## LA FCPE DES BOUCHES-DU-RHÔNE DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

- > 5000 familles dont le seul intérêt est l'enfant.
- > Première fédération de parents dans le primaire, les collèges, les lycées : 58 000 voix exprimées et 2 318 sièges aux dernières élections.
- > Des parents présents et actifs dans les conseils de classe, d'école, d'administration et toutes les instances de l'éducation nationale.
- > Des formations, des conseils, une assurance pour tous les adhérents, un accueil et une écoute.
- > Un site d'information : [www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)

### LES PRIORITÉS DE LA FCPE 13

- Ensemble, se faire entendre sur :
- > une école bienveillante,
  - > une école publique gratuite,
  - > les ouvertures et fermetures de classes,
  - > le remplacement des enseignants,
  - > une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap,
  - > une véritable médecine scolaire,
  - > l'éducation des jeunes à la citoyenneté,
  - > la défense de l'école en milieu rural.

**Pensez à votre adhésion au CDARFAL 13**  
Association Familles Laïques  
Contact : [www.cdafal13.org](http://www.cdafal13.org) - 04 91 03 11 73

### FCPE 13 - CDPE des BOUCHES-DU-RHÔNE

Espace Françoise DOLTO - 4, rue André lesja - 13013 MARSEILLE

Tél. : 04 91 61 28 84 - Fax : 04 91 61 37 90

Mail : [fcpe13@orange.fr](mailto:fcpe13@orange.fr) - Site : [www.fcpe13.asso.fr](http://www.fcpe13.asso.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 16h



### La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental (6 numéros par an).  
> 3,35 € pour les adhérents  
> 5 € pour les non adhérents



### La lettre La famille et l'école

Deux fois par mois, des informations en lien sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération (20 numéros par an et 4 suppléments).  
> 13 € par an.

© PICTURE-FACTORY - FOTOLIA, ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION <sup>(1)</sup> MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULE

ANNÉE SCOLAIRE 20\_\_ / 20\_\_ - CONSEIL LOCAL FCPE DE :

**LES PARENTS**

NOM DU PARENT ADHÉRENT \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
 NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
 TEL. \_\_\_\_\_ TEL. PORTABLE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

**LES ENFANTS**

NOM ET PRÉNOM	NÉ(E) LE	COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE	NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE POUR LA RENTRÉE	CLASSE

**BULLETIN À RENVoyer**  
**À LA FCPE LOCALE**  
 (ou à défaut à la FCPE départementale).  
 ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT

### ► JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

- J'adhère pour la première fois à la FCPE sans la revue 10,00 €
- J'adhère pour la première fois à la FCPE avec la revue 13,35 €
- Je renouvelle mon Adhésion annuelle sans la revue 15,00 €
- Je renouvelle mon Adhésion annuelle avec la revue 18,35 €
- Adhésion de soutien avec la revue <sup>(2)</sup> 26,00 €  
Adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an.
- Je soutiens le conseil local par un don de \_\_\_\_\_ €
- Je soutiens la FCPE 13 par un don de \_\_\_\_\_ €
- Abonnement à la lettre La Famille et l'École 13,00 €

### TOTAL À RÉGLER \_\_\_\_\_ €

Je cotise déjà auprès du conseil local de \_\_\_\_\_  
 (précisez lequel) :

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces. Merci de joindre une enveloppe timbrée pour le reçu fiscal. Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

DATE ET SIGNATURE :

### ► VOUS SOUHAITEZ

- Recevoir la newsletter de la FCPE.
- Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt égale à 66% de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- Être candidat(e) au conseil d'école maternelle-élémentaire de :  
Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).  
Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle :

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.